

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1058/AC Décisions concernant les Services Etat

n° 1058/AC

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 juin 1965

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro
1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Hétier Gilbert, ingénieur des Travaux Météorologiques du Corps autonome de classe exceptionnelle, est nommé après le départ en congé, de M. Blin Pierre et pendant toute la durée de son absence, ordonnateur-délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat felevant : 1° du Ministère des Travaux publics et des Transports (dépenses de personnel du Service de l'Infrastructure) ; 2° du Secrétariat général à: l'Aviation civile (dépenses du personnel et de matériel): 3° du Ministère des Armées, Section Air (Service constructeur de l'Armée de l'Air).